

Président

Secrétaire

Livre des délibérations du comité exécutif Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 19 février 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Croteau, Sophie, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Favreau, Jacques,
Martin, France,
Simard, Élyse.

Avait prévenu de son absence, monsieur le commissaire :

Noël, Pierre.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

E-19-02-49

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

**Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du
22 janvier 2019**

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame France Martin propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 janvier 2019, et de l'approuver tel quel.

E-19-02-50

Suspension des activités pour la période estivale

CONSIDÉRANT QUE les arrangements locaux avec le personnel de soutien font en sorte que le siège social doit être fermé pendant les deux dernières semaines complètes du mois de juillet.

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de suspendre les activités du siège social du 15 au 26 juillet 2019 inclusivement, pour la période estivale.

E-19-02-51

Comptes à payer pour la période du 30 octobre au 26 novembre 2018

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame France Martin propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 30 octobre au 26 novembre 2018 qui est de 4 484 589 \$.

E-19-02-52

**Comptes à payer pour la période du 27 novembre au
19 décembre 2018**

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame France Martin propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 27 novembre au 19 décembre 2018 qui est de 5 259 447 \$.

E-19-02-53

**Octroi d'un contrat pour le programme d'entretien de la flotte de
véhicules**

CONSIDÉRANT le présent contrat d'entretien se terminant le 28 février 2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-SRM-05 en vue d'engager une entreprise pour le programme d'entretien de la flotte de véhicules de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe pour un contrat de 2 ans, du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2021;

CONSIDÉRANT la recommandation du représentant de la Commission scolaire au dossier;

Président

Secrétaire

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

E-19-02-54

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Alignement Tardif inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, a un taux horaire de 55,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à l'octroi de ce contrat.

Questions diverses

Aucune question.

Levée de la séance

E-19-02-55

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général